

APRES DE LONGUES NEGOCIATIONS ? LA REGION ACHETE LA FRICHE UMICORE

La Région a voté, le 19 mai, l'acquisition des terrains inoccupés de l'usine Umicore à Calais. Une bonne nouvelle pour le port de Calais et la ville.



Les terrains d'Umicore ont coûté presque quatre millions d'euros.

PAR DARIANNA MYSZKA
calais@lavoxdunord.fr

CALAIS. Cela fait plusieurs années que la Région Hauts-de-France se porte acquéreur des terrains inoccupés de l'usine Umicore à Calais. Désormais, c'est chose faite. Le 19 mai, la Région a voté l'acquisition de ces parcelles, situées quai de la Loire, pour un montant de 3 902 000 € tous frais inclus. D'une superficie totale de 166 928 m², ces parcelles comprennent des terrains, différents bâtiments à usage administratif et de stockage ainsi que des hangars.

« LE TERRAIN, C'EST DE L'OR »

Plusieurs avantages de ce terrain ont été mis en avant pour justifier son achat, notamment la « nature et la localisation dudit terrain qui représentent une opportunité stratégique pour la Région Hauts-de-France d'accroître la compétitivité du port ».

Pour Franck Dhersin, vice-président du conseil régional en charge des ports, « le terrain, c'est de l'or et il ne faut pas s'en séparer ». « 52 % des revenus du port de Dunkerque représentent les AOT », rappelle-t-il en suggérant que le terrain sera loué « pour assurer le développement des activités économiques en lien direct avec l'activité portuaire ». Son avenir n'est pourtant pas

encore connu. Certains acteurs du port de Calais y verraient bien un parking « tampon » pour le trafic fret lors des grosses affluences. « Je ne dis pas non mais je ne pense pas. Ce terrain a une vraie valeur à exploiter », réagit Franck Dhersin.

“ On est heureux de l'achat de ce terrain où le parcours de la voie ferrée peut faciliter la liaison avec le port.

JEAN-MARC PUISSESSEAU,
PDG DU PORT DE CALAIS

Même son de cloche chez la Société d'exploitation des ports du détroit, gestionnaire du port de Calais. Son président, Jean-Marc Puissesseau, songe plutôt à une entreprise logistique. « On est heureux de l'achat de ce terrain où le parcours de la voie ferrée peut faciliter la liaison avec le port », ajoute-t-il.

LA VOIE MÈRE

En effet, la Région négociait le rachat d'Umicore en vue de la réalisation d'une nouvelle voie ferrée entre la gare et le port, permettant d'éviter les nuisances pour les riverains. Désormais, la SNCF pourra lancer des études d'un tracé alternatif qui ne passerait plus derrière les maisons de la rue Dugay-

Trouin, comme demandé par l'Association des riverains de la voie mère, mais aussi par le port.

« C'est une bonne nouvelle, se réjouit de son côté Natacha Bouchart, maire de Calais et vice-présidente de Région. Ce terrain est à vocation économique et permettra un développement économique du territoire. » ■

(1) Autorisations d'occupation temporaire.

USINE TIOXIDE ET TERRAINS INOCCUPÉS DE L'USINE UMICORE

Où se situent-ils à Calais ?

